

# COVID-19

## ATTENTION Port du masque obligatoire

**Port du masque de procédure obligatoire pour tous les usagers se présentant pour une consultation s'ils présentent des symptômes compatibles ou ayant des facteurs de risque identifiés pour la COVID-19**

*(contact étroit avec un cas confirmé, voyage à l'extérieur du Canada dans les 4 dernières semaines ou en isolement obligatoire à domicile)*

